

SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE COOPERATION ENTRE L'ISEM ET LA FSJES de Tanger

02 décembre 2020



L'Institut Supérieur d'Etudes Maritimes représenté par son Directeur, Monsieur **Mohamed BRIOUIG** et la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger représentée par son Doyen, Monsieur **Taoufik ESSAID**, ont procédé à la signature d'une convention cadre de coopération en date du **02 décembre 2020** au siège de l'ISEM.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie menée par l'ISEM visant la diversification de l'offre de formation académique afin de répondre aux besoins spécifiques et attentes du marché de l'emploi.



Ce partenariat vise à créer plusieurs actions de coopération et d'échange pédagogique entre les deux institutions en déployant leurs efforts de coopération selon les axes principaux suivants:

- Projets et programmes de formation ;
- Projets de coopération et collaboration pour la recherche ;
- Programmes d'échanges d'expertises, d'études et de visites sur terrain ;
- Créations de nouveaux programmes à définir conjointement par les deux parties contractantes ;
- Echange d'enseignants et de corps pédagogique ;
- Mutualisation des outils et infrastructures pédagogiques.

En marge de la signature de cette convention, la délégation de la FSJES de Tanger a effectué une visite aux équipements et infrastructure pédagogique de l'Institut.



